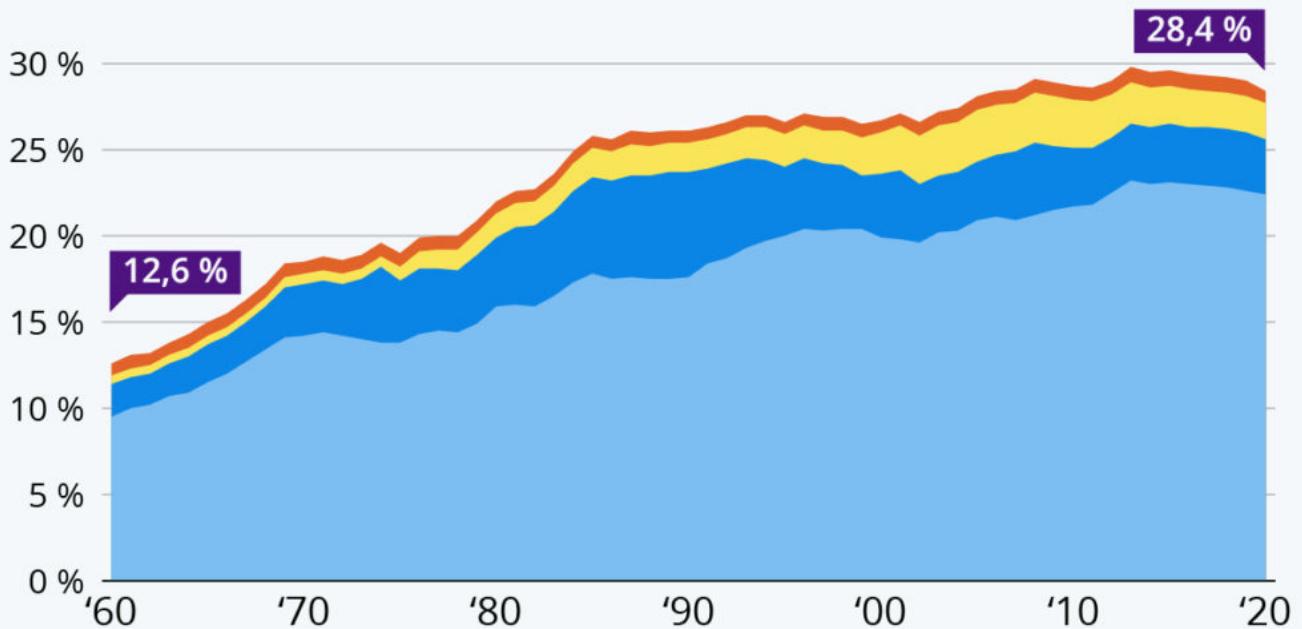


Le poids des dépenses contraintes dans le budget

Le poids des dépenses contraintes dans le budget

Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut des ménages français entre 1960 et 2020

- Loyers et charges
- Assurances et services financiers
- Abonnements télécom et TV
- Cantines scolaires



Source : Insee



Ecrit par Echo du Mardi le 28 octobre 2021

La stagnation globale du pouvoir d'achat en France peut en partie s'expliquer par la hausse des dépenses pré-engagées au fil du temps - c'est à dire les [frais de logement](#), assurances, services financiers ou encore abonnements télécoms. Entre 1960 et 2020, la part de ces dépenses pré-engagées dans le revenu disponible des ménages est ainsi passée de moins de 15 % à près de 30 %, selon les [données](#) de l'Insee.

Comme le montre notre infographie, ce sont de loin les dépenses liées au logement (loyer, énergie,...) qui pèsent le plus lourd dans le budget des Français et ces dernières n'ont presque jamais cessé de croître. En 1960, les frais de logement ne représentaient que 9,5 % du revenu disponible, contre plus de 22 % de nos jours. La part des frais d'assurances et services financiers dans le budget a quant à elle surtout augmenté entre les années 1970 et 1980, atteignant alors jusqu'à 6 %, avant de redescendre à moins de 4 % à la fin des années 1990. Celle des frais télécoms est montée à 3 % au début des années 2000, mais elle est retombée à 2 % avec l'effet de la baisse du [coût des forfaits mobiles](#) et Internet.

Il est important de préciser que ces chiffres représentent une moyenne pour l'ensemble des ménages français et que le poids des dépenses contraintes varie beaucoup selon le niveau de vie. Les ménages les plus pauvres sont les plus fortement affectés : la [Drees](#) estime qu'environ 60 % de leur revenu disponible est englouti dans les dépenses pré-engagées.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)